



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N°05 – 2018

« Budget 2019 »

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de M. Dupraz (président), de Mme Baudet (rapporteuse) et de MM. Marino (vice-président), Parisod, Durussel et Muster, M. Reynaud étant excusé, s'est réunie le jeudi 1er novembre à la Maison de commune en présence de MM. Besson, Tesse, Dumont et Emery, M. Pollien étant excusé.

Lors de cette séance, il nous a été présenté le préavis qui vous est soumis et nous avons passé l'ensemble des postes du budget 2019.

Lors de la séance du 19 novembre, la commission a statué à l'unanimité des membres présents sur ce préavis.

Les charges du budget 2019 se montent à CHF 8'131'000.

Suite à notre analyse, nous souhaitons mettre en évidence les éléments suivants :

- Le préavis est bien documenté et permet une bonne compréhension du budget de la Commune, mais le fait d'avoir ventilé plusieurs points dans des postes différents a rendu difficile la comparaison avec les budgets précédents.
- Comme à l'accoutumée le budget présente une approche prudente au niveau des recettes.
- Malgré l'augmentation d'impôt de deux points prévue au budget, il en résultera tout de même un déficit de CHF 176'900.

En conclusion, la commission propose, à l'unanimité des membres présents, au Conseil communal de Penthaz d'approuver le préavis municipal n°05-2018 concernant le budget 2019.

Penthaz, le 19 novembre 2018

Le Président

Yves Dupraz

La Rapporteuse

Natacha Baudet